

Version finale de la Ceni

Contre mauvaise fortune...

Le comité interministériel qui pilote le processus électoral a remis ce mardi aux partis politiques et aux associations de la société civile la liste définitive des membres de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La liste de 15 membres aurait été élaborée à partir d'une proposition comportant 150 personnes, dont 60 initialement proposées par le pouvoir et le reste par les partis politiques et les associations de la société civile.

La liste des membres de la direction de la CENI est désormais définitivement connue. Elle a été révélée par le ministre secrétaire général de la présidence du CMJD au cours d'une brève rencontre avec les responsables politiques et de la société civile organisée au palais des congrès. La composition de la liste reflète, a dit Habib Ould Hemett, "la réalité socio-politique et professionnelle de notre pays", avant d'ajouter que la liste sera soumise au prochain Conseil des ministres pour son approbation officielle.

Les différents acteurs intervenant dans cette affaire viennent de franchir une étape importante dans le processus électoral en cours. La CENI étant l'instance appelée à superviser toutes les élections pendant la transition, sa composition constituait un enjeu impor-

Suite en page 3

Version finale de la Ceni

Contre mauvaise fortune...

Suite de la Une

tant pour tout le monde. D'où les allers-retours observés pendant les premières semaines de concertation qui avaient emmené le pouvoir à apporter des corrections sur ses premières propositions. La liste définitive a été approuvée par tout le monde, même si des réserves ont été émises (de manière confidentielle) par certains dirigeants politiques quant à l'indépendance d'esprit de certaines personnes qui ont été retenues dans la composition finale. La liste est composée, en plus des sept personnes agréées au premier tour, des personnes repêchées au cours de la deuxième phase et d'autres recrutées à partir des propositions faites à la fois par les partis politiques et les associations de la société civile, voire des personnes qui n'appartiennent ni à la pre-

mière, ni à la deuxième catégorie. Si la liste comporte des personnalités d'envergure nationale, certains noms sont peu ou pas du tout connus du grand public. La cooptation de Maghlaha Mint Bourdid et de Nourou Ould Moulaye Zeïn (respectivement chirurgienne et avocat), deux noms qui ne figuraient pas sur les deux listes proposées par les autorités, a laissé perplexe plus d'un observateur. Si la première est politiquement peu étiquetée, le second, lui, est réputé proche des milieux du PRDS. Certains lui reprochent des positions peu orthodoxes durant les années sombres du barreau national. Comment ces personnes ont-elles pu se retrouver au sein d'une instance si stratégique et sensible pour l'avenir de toute une nation? Aurait-on frôlé la com-

plaisance? Le doute est permis. Toujours est-il que dans sa composition actuelle, la structure n'inspire pas une totale confiance chez nombre de personnes qui étaient sur place ce jour-là, même si toutes ou presque ont préféré faire contre mauvaise fortune, bon coeur. Sur les visages des participants se lisait un mélange de frustration et de lassitude qui a vraisemblablement conduit les partis politiques à entériner, l'âme en peine, une liste dont ils doutent de l'intégrité morale de certains de ses membres. Le pouvoir a, semble-t-il, joué sur la fibre du pourrissement de la situation pour forcer la main de ses partenaires.

Il faut seulement espérer que les rares éléments jugés "bons" par tous sauront (pourront, surtout) remorquer les moins bons, pour ne pas se retrouver avec une CENI trébuchante.

BA ADAMA MOUSSA